

La confidentialité

1. Confiance et confidentialité
2. La confidentialité est nécessaire
3. La confidentialité concernant les prises de décision
4. Consulter les collègues en cas de doute
5. Une preuve d'amour
6. Savoir porter les fardeaux les uns des autres
7. Ne pas trahir la confiance
8. Trop lourd à porter?
9. Discrétion et sensibilité durant les prières publiques
10. Éviter certains dangers d'une conversation à deux
11. Conserver les dossiers pastoraux en lieu sûr
12. S'entendre avec l'autre sur ce que vous garderez confidentiel
13. La confidentialité encourage l'autre à s'ouvrir

1. Confiance et confidentialité

La confiance est au cœur de la confidentialité. En tant qu'anciens, diacres ou pasteurs, nous sommes les gardiens et les dépositaires d'un certain nombre d'informations. Les gens s'attendent de nous que nous n'en parlions pas à d'autres à moins d'en avoir reçu la permission.

2. La confidentialité est nécessaire

En tant que conseil local, nous avons à traiter beaucoup d'informations et nous sommes constamment exposés à des sujets confidentiels. Plusieurs décisions prises par le conseil sont de nature confidentielle. Les membres de l'Église nous parleront de certaines choses qu'ils ne veulent pas que nous divulguions aux autres. Nous avons besoin de discrétion, de discernement et de sagesse pour savoir ce qui peut être discuté avec les autres et ce qui devrait être gardé confidentiel.

3. La confidentialité concernant les prises de décision

Les décisions du conseil concernant les sujets de nature publique doivent être communiquées à l'Église. Cependant, les avis exprimés par l'un ou l'autre membre du conseil durant la prise de décision et la façon dont une décision est prise ne doivent pas être communiqués aux autres.

4. Consulter les collègues en cas de doute

Les officiers de l'Église prennent des décisions et entendent des informations qui peuvent ne pas être connues publiquement. Quand vous n'êtes pas certains si un sujet peut être ou non discuté avec d'autres, demandez à vos collègues avant d'en parler ouvertement.

5. Une preuve d'amour

Le respect de la confidentialité est un test important dans l'Église qui démontrera l'amour que nous avons les uns pour les autres. Jusqu'à quel point sommes-nous capables de bien écouter et de garder confidentiel ce que nous entendons?

6. Savoir porter les fardeaux les uns des autres

En Galates 6, l'apôtre Paul nous encourage à « *porter les fardeaux les uns des autres* ». Les gens qui traversent des crises ont besoin de se confier à quelqu'un d'autre et de s'ouvrir pour que l'on prie avec eux et qu'ils reçoivent le soutien dont ils ont besoin. Ils devraient être capables de le faire en toute confiance avec leurs dirigeants spirituels.

7. Ne pas trahir la confiance

Il existe bien des façons de briser une relation de confiance, par exemple lorsqu'une personne n'est pas fiable, lorsqu'elle fait du commérage, tire avantage d'une situation, est insensible ou ne démontre pas d'intérêt envers ce qui est important pour l'autre. Nous briserons la confiance si nous allons dire à un autre ce que la personne nous a dit en toute confiance. Évitions de dire : « En fait, je ne devrais pas te le dire, car je suis censé garder cela confidentiel, mais... ne le dis à personne d'autre. » Si quelqu'un vous parle de cette façon, suggérez-lui de vérifier auprès de celui qui lui avait parlé en premier pour savoir s'il convient de transmettre l'information. Ne nous servons pas de la confidentialité comme occasion de commérage.

8. Trop lourd à porter?

Parfois, des sujets confidentiels sont divulgués parce que la personne qui a « reçu le fardeau » ressent qu'elle doit le dire à quelqu'un (par exemple à sa femme ou à un ami) pour pouvoir se libérer de ce fardeau. Très rapidement, la liste de ceux qui ne savent pas devient plus courte que la liste de ceux qui savent. Sachons plutôt remettre à Dieu ces fardeaux dans la prière.

9. Discrétion et sensibilité durant les prières publiques

Il peut nous arriver d'entendre parler de quelque chose au sujet d'une personne et de sentir le besoin de rendre cette information publique. Pensons par exemple à la mention du nom d'une personne durant la prière en Église. Certaines personnes peuvent avoir une maladie ou un problème qu'elles ne veulent pas faire connaître à toute l'Église. Il est essentiel de leur demander la permission avant de mentionner leur nom ou leur situation dans la prière.

10. Éviter certains dangers d'une conversation à deux

Non seulement devons-nous nous assurer de garder confidentielles les informations personnelles, nous devons également prendre garde de ne pas nous placer nous-mêmes ni d'autres personnes dans des situations qui pourraient comporter des dangers. Par exemple, quand deux personnes se retrouvent seules, elles ont l'occasion de tenir une conversation profonde qui peut être bénéfique pour

les deux. Cependant, une telle situation ouvre également la porte à des dangers potentiels. Cela peut causer des malentendus, des abus ou de fausses accusations, contre lesquels nous devons nous protéger.

11. Conserver les dossiers pastoraux en lieu sûr

Dans certains cas, il est important de conserver un dossier des situations pastorales. Les dossiers sont utiles pour nous rappeler ce qui s'est déjà produit et pour fournir de l'information à d'autres personnes de confiance pour qu'elles comprennent mieux la situation. Tout comme l'information verbale est confidentielle, il en est de même de l'information écrite. De nos jours, nous conservons beaucoup d'informations dans nos ordinateurs. Il est essentiel que toute information personnelle soit conservée de manière à ce qu'aucune personne non autorisée ne puisse y avoir accès.

12. S'entendre avec l'autre sur ce que vous garderez confidentiel

Lorsqu'une personne vous communique une information personnelle et confidentielle, il est important de lui expliquer ce que signifie la confidentialité. Cela inclut :

- a. Que vous vous mettiez d'accord avec l'autre personne pour garder confidentiel entre vous deux tout ce qui a été dit et pour ne rien divulguer de cette conversation à qui que ce soit sans obtenir son accord préalable.
- b. Que vous présumez que toute information confidentielle est vraie, mais que vous demeurez libres de vous poser des questions sur la validité de ce qui a été dit durant votre conversation avec l'autre personne.
- c. Que vous vous mettez d'accord avec l'autre personne pour reconnaître que des informations confidentielles sur des sujets de nature grave peuvent avoir besoin d'être divulguées à une tierce personne. Vous devrez lui expliquer pourquoi vous pensez que cela est requis. Cela peut être pour des raisons légales, par exemple dans le cas d'abus d'un enfant ou d'une menace de faire du mal à d'autres. Nous ne devrions jamais offrir le secret complet à un mineur; il devrait plutôt être encouragé à comprendre que d'autres personnes peuvent avoir besoin de connaître sa situation pour qu'il puisse recevoir de l'aide appropriée. Il est très important que vous ne restiez pas en possession d'informations confidentielles qui vous lieraient au secret à l'intérieur d'une relation difficile.
- d. Si la personne avec qui vous parlez n'est pas prête à vous donner la permission d'agir à l'intérieur de ces paramètres, il est important de lui expliquer que vous n'êtes pas en mesure de l'aider davantage. Vous aurez peut-être besoin de parler des conséquences de ce sujet à une autre personne de confiance.
- e. Toute information que vous entendez au sujet d'une tierce personne durant une conversation confidentielle devrait également être traitée avec le même respect que les autres sujets. Cette information peut être vraie ou fausse.

13. La confidentialité encourage l'autre à s'ouvrir

- a. Le respect de la confidentialité met un frein au commérage et aux rumeurs et encourage l'ouverture. Pour encourager les autres à s'ouvrir et à parler, nous devons apprendre à garder le silence.
- b. Souvenons-nous :

« Celui qui méprise son prochain est dépourvu de sens, mais l'homme qui a de la compréhension se tait. Celui qui répand la calomnie dévoile les secrets, mais celui qui a l'esprit fidèle les cache. Quand les directives font défaut, le peuple tombe; et le salut est dans le grand nombre de conseillers » (Pr 11.12-14).

« Celui qui répand la calomnie dévoile les secrets; ne fréquente pas celui qui ouvre ses lèvres » (Pr 20.19).

Peter Feenstra, pasteur

Traduit et adapté de « Confidentiality », *Training for Service*.

L'auteur est pasteur à la retraite qui a œuvré dans les Églises réformées canadiennes (CanRC).

www.ressourceschretiennes.com



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))